



**PROVINCE DE QUÉBEC  
CANTON DE WENTWORTH**

**AVIS PUBLIC**

**Dépôt du sommaire du rôle d'évaluation pour les exercices financiers 2021-2022-2023**

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Directrice générale et greffière-trésorière, que le sommaire du rôle triennal d'évaluation foncière pour l'exercice financier débutant le 1er janvier 2023 a été déposé le 15 septembre 2022 au Bureau municipal situé au 175, chemin Louisa à Wentworth. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à cet endroit aux heures régulières d'ouverture du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 30.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale* concernant le troisième exercice financier auquel s'applique le rôle d'évaluation, toute demande concernant le rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu des articles 174 ou 174.2 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, doit être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou au cours de l'exercice suivant.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC d'Argenteuil  
430 rue Grace  
Lachute (Québec) J8H 1M6

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ou [www.argenteuil.qc.ca](http://www.argenteuil.qc.ca);
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 33-97 et 33-2-21 de la M.R.C. d'Argenteuil et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Toute personne qui désire obtenir des informations complémentaires concernant une demande de révision relative à une unité d'évaluation, peut communiquer avec le Service de l'évaluation de la MRC d'Argenteuil en composant le (450) 562-2474.

Donné à Wentworth le 22 septembre 2022

Natalie Black  
Directrice générale et greffière-trésorière.